



Gratuit et/ou disponible sur demande

Éditée par l'Association de Quartier Charmettes-Généralions (NE, Suisse), Ch. des Péreuses 15 – 2000 NE, charmottes2012@hotmail.ch, www.quartierdescharmottes.ch, ☎ 079 280 20 11

La Gazette des Charmettes

Le quartier

A noter : pour des raisons sanitaires et d'éventuelles futures interdictions de rassemblement, nous vous informons que nous renonçons pour l'heure à organiser l'assemblée générale de l'AQCG en janvier 2021. Dès qu'une date sera possible, nous ferons parvenir une invitation. En attendant, les cotisations de 2020 seront prolongées et valables en 2021. Mais nous n'empêchons pas les cotisations volontaires, si vous le souhaitez (ccp 12-246282-2). Merci.

L'Édito

Ça y est ! La deuxième vague annoncée est bien là et plus violente qu'attendue... !

Après des mois de restrictions, de sacrifices, de changements d'habitudes, d'efforts d'adaptation voilà qu'il faut tout recommencer !

Chacun passe par des phases diverses selon son degré de résilience et sa situation à tous les niveaux, que ce soit son âge, sa position professionnelle, son entourage social ou familiale. Les émotions et les pensées sont confuses. Elles oscillent pour beaucoup entre agacement, révolte, tristesse, optimisme ou encore fatalisme et tant d'autres sentiments. Les uns s'insurgent contre les politiques, les décideurs, les autres se résignent. Enfin, il y a celles et ceux qui vivent de près ou de loin la menace, la souffrance ou encore la disparition d'un être proche avec toute l'angoisse que cela engendre dans les consciences.

Le vécu de chacun et chacune de nous est unique face à ce virus si dangereux et insidieux !

Les médias n'aident pas non plus à renforcer la résilience dans leur recherche d'audience.

Que dire donc, que faire ? A-t-on le choix ?

Certes la responsabilité individuelle est primordiale pour se protéger soi-même et les autres. Certes l'endurance du système de santé est également essentielle pour sauver des vies. La survie de l'économie est également un facteur important.

En attendant, armons-nous de courage. Aidons-nous les uns les autres autant que possible et à tous les niveaux.

Gardez le moral est facile à dire dans toutes ces circonstances difficiles, mais avons-nous d'autres choix ?

Prenez bien soin de vous-mêmes, de vos proches et de votre entourage. Bientôt nous nous reverrons à nouveau autour d'un verre, lors de la fête de quartier ou autres événements.

Une épidémie, une pandémie n'est jamais éternelle.

Claudia Rizzo
Pour le comité

Protégeons-nous aussi vite que possible et aussi longtemps que nécessaire !

Beaucoup le disent, et quoi de plus vrai : la vie continue... !

Depuis la dernière gazette de juin 2020, le comité n'a pas chômé, malgré les circonstances.

Toutes les réunions, tous les événements annulés en première partie d'année ont été « re-agendés » ces 4-5 derniers mois. D'autres « affaires » ont dû être traitées, quelques fois en urgence, comme celle des antennes 5 G.

La Gazette a pour but de vous informer sur tous ces événements et de vous donner les derniers développements en date, sans pour autant pouvoir être exhaustif. Le Comité reste pour cela à disposition pour tous compléments d'informations.

Concernant les activités organisées pour les membres et malgré les restrictions sanitaires, nous avons pu nous revoir lors de l'**apéro des membres** en juin, même si masqués pour la plupart. Nous avons pu également organiser « l'**opération débarras** » suivi d'un **apéro** en septembre. Par contre, nous avons dû renoncer cette année et à contre cœur à la **fête du quartier** pour cause de trop grandes contraintes sanitaires.

Quant aux **rencontres entre les associations de quartiers et les autorités communales**, après 2 annulations successives, elle a pu finalement avoir lieu le 1^{er} octobre, à la veille des élections communales. Autant dire que la réunion fut chargée de promesses et de belles paroles, sans plus, à ce jour. Notre lettre de décembre 2018 (!) de demande d'installation de bornes électriques et d'une station Mobility aussi dans cette région ouest de la Ville, reste malgré tout, toujours sans nouvelle à ce jour. Autant d'ailleurs que la promesse de Mme Gaillard de nous recontacter après notre email de 2015 pour des demandes de clarifications sur le plan de quartier. Bref !

La nouvelle la plus importante est l'intention de Swisscom d'installer non pas une **mais deux antennes 5G** sur l'immeuble des Draizes 55 à 61 (dit le sarcophage). Plusieurs lettres d'opposition ont été signées et envoyées le 5 octobre (voir détails dans l'article à ce sujet). La réponse peut prendre maintenant un certain temps, tant il y avait des anomalies. A suivre.

Nous venons de rentrer de notre croisière.
C'était exceptionnel...



Dans cette gazette nous parlerons de la « **Vision d'aménagement de la Ville** », du **projet Bonhôte** de 180 logements, du « new-look » du **cimetière**. Un mot également, enfin, sur le **nouvel emplacement du centre de tri**.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !



Apéro des membres de juin



Octobre - Réunion des Associations de Quartiers avec la Ville



Les points suivants ont été discutés (les infos):

- **Zones de rencontre 20 et/ou 30 km/h** : bases légales et contraintes environnementales très précises, surtout pour les zones à 20 km/h
- **Problématique des nuisances sonores** : la Ville prendrait de plus en plus de mesures surtout vers la place du port et l'avenue du 1^{er} Mars
- **Traitement par le Conseil communal des courriers des associations de quartier** : beaucoup de courriers sans réponse. La Ville promet de s'activer....

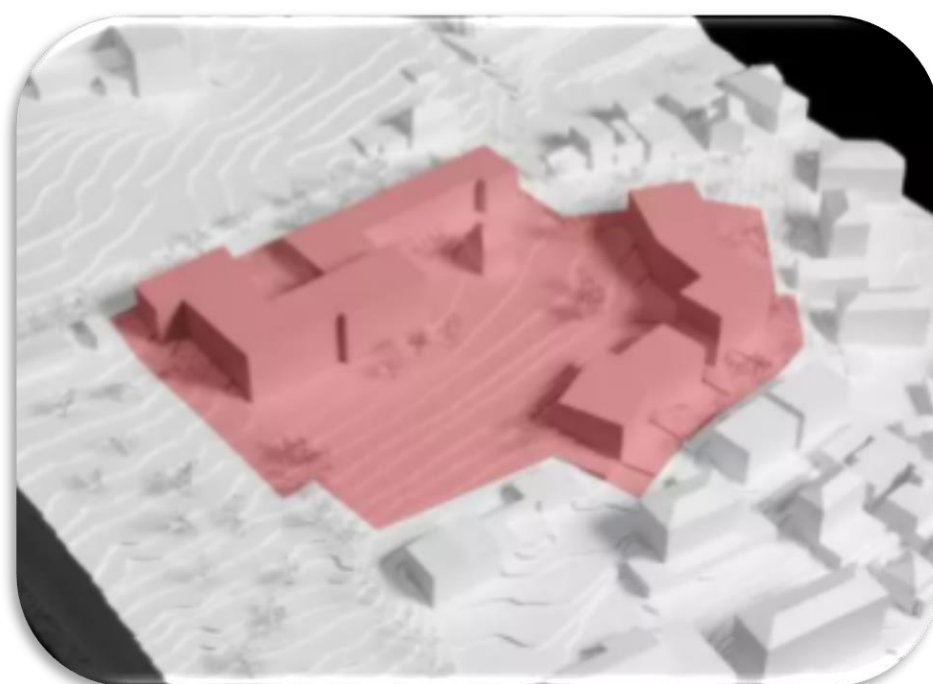
En bref : à part des actions concrètes de la Ville de mesures contre le bruit, beaucoup de promesses... pour plus d'efficacité de leur part dans les échanges avec les Associations de quartier. A suivre donc.

Projet « Robin Hood » à « Beauregard-Dessus » de la Fondation Bonhôte à l'avenue Edouard – Dubois.

(plus de détails sur le site suivant : <https://www.bonhote.ch/beauregard>)

Le journal Arcinfo du 20.08.2020 résume le projet en ces lignes : « Le bureau fribourgeois LVPH a remporté le concours d'architecture pour la réalisation du grand projet immobilier de la banque Bonhôte à côté du cimetière de Beauregard, à Neuchâtel. Les quatre immeubles de 180 logements accueilleront, dès 2024, près de 400 habitants.

Des membres du comité qui ont vu le projet et assisté à la séance d'information, le projet fut l'un des meilleurs parmi les 63 présentés. La villa Matile sera conservée comme « maison du quartier ». Extraordinaire !
Sur la surface de 17'000 m2 bien plus de logements auraient pu être construits. La Fondation Bonhôte a tenu sa promesse en sélectionnant un « beau projet », à plusieurs niveaux : paysager, verdoyant, privilégiant l'humain et les contacts et surtout la qualité de vie des futurs habitants (mixtes, logements protégés, pour étudiants, familles, etc.) et des environs. Que demander de plus. A voir maintenant ce que cela donnera esthétiquement parlant.



Extrait de l'article du journal Bilan du 20 août 2020 (<https://www.bilan.ch/immobilier/lvph-remporte-un-concours-darchitecture-neuchatelois>)

Harmonie, durabilité et vue sur le lac

A l'instar du projet « T'as vu le lac », « Robin Hood » fait la belle part au lac de Neuchâtel. Le quartier imaginé par les Fribourgeois comporte un grand espace ouvert ainsi que quatre bâtiments. Ces derniers ont différentes profondeurs, de manière à les intégrer dans le paysage. Dans le communiqué transmis aux médias, les autorités insistent sur l'importance de la durabilité. « Nous sommes convaincus que le projet primé va nous apporter un quartier vivant, un quartier qui donne envie, qui montre que l'on peut parfaitement conjuguer les différentes exigences d'une vision durable : l'écologie, l'économie et la cohésion sociale. Je félicite la banque Bonhôte d'avoir saisi cette opportunité sur ce magnifique site qui deviendra une référence pour le développement de la ville. » affirme Christine Gaillard, directrice de l'Urbanisme de la Ville de Neuchâtel. Le directeur des investissements de la banque Bonhôte salue de son côté le nombre de candidatures. « Ce nouvel investissement de notre fonds Bonhôte-Immobilier s'inscrit dans un mouvement qui vise à systématiquement introduire du sang neuf dans notre portefeuille, afin d'éviter ainsi un vieillissement du parc. » ajoute-t-il.

Le jury recommande donc au maître d'ouvrage de poursuivre la vision du quartier proposée par LVPH. Il a suggéré quelques modifications par rapport au dossier présenté, notamment au niveau du garage souterrain ou de l'utilisation de l'espace central.



Antennes 5G - Opposition

Swisscom aurait l'intention d'installer deux antennes 5G sur le bloc de logements situé aux Draizes 55 et 61. Les associations de quartiers des Draizes, des Charmettes et avec la participation dans la récolte de signatures de l'association de Serrières, **une lettre d'opposition de 12 pages** énumérant les multiples irrégularités, argumentaires à l'appui sur la base des plans mis à l'enquête par Swisscom jusqu'au 5 octobre. Elle est accompagnée pour la lettre collective (Brigitte Neuhaus des Draizes et Yves Chédel des Charmettes) de 96 signatures. Les présidentes et vice-présidents des Associations des Draizes et des Charmettes ont chacun de leur côté envoyé la même lettre en leurs noms respectifs et enfin, une lettre a été soumise en tant que personne privée par Claudia Rizzo, afin d'élargir les catégories d'opposants.

Pour ne pas créer de malentendus chez les pro 5G. Cette opposition n'est pas une manifestation, une réaction contre le progrès ou contre la 5G en général mais la demande de respect des différentes lois, dispositions et plans d'urbanisme en vigueur, entre autres !

Les principales revendications sont (conclusions de la lettre d'opposition):

Nous demandons prioritairement aux Autorités compétentes :

- 1.1 de déclarer la présente opposition recevable et bien fondée
- 1.2 de refuser le permis de construire pour le projet de construction d'une nouvelle installation de communication mobile pour le compte de Swisscom - Rue des Draizes 55 - 61. Dossier SATAC N° 108384 - mise à l'enquête publique du 4 septembre au 5 octobre 2020, notamment pour les raisons suivantes:
 - la procédure utilisée de sanction de minime importance contraire au RELConstr. art. 4 let. E),
 - les lacunes et erreurs du formulaire de demande de permis de construire,
 - des LUS non pris en considération dans les calculs de rayonnement
 - l'absence de perche-gabarit,
 - la hauteur excessive des superstructures projetées au regard du RAC et du PQ Draizes-Péreuses,
 - l'absence d'intégration architecturale et paysagère au regard de l'art. 3 du RAC,
 - le système d'assurance qualité des opérateurs défaillant,
 - l'absence d'un monitoring sanitaire et d'un cadastre des rayonnements électromagnétique,
 - l'impossibilité de réaliser des mesures et contrôles du RNI de manière sûre,
 - les conséquences négatives environnementales, sociétales et financières,
 - le non-respect du principe de précaution.

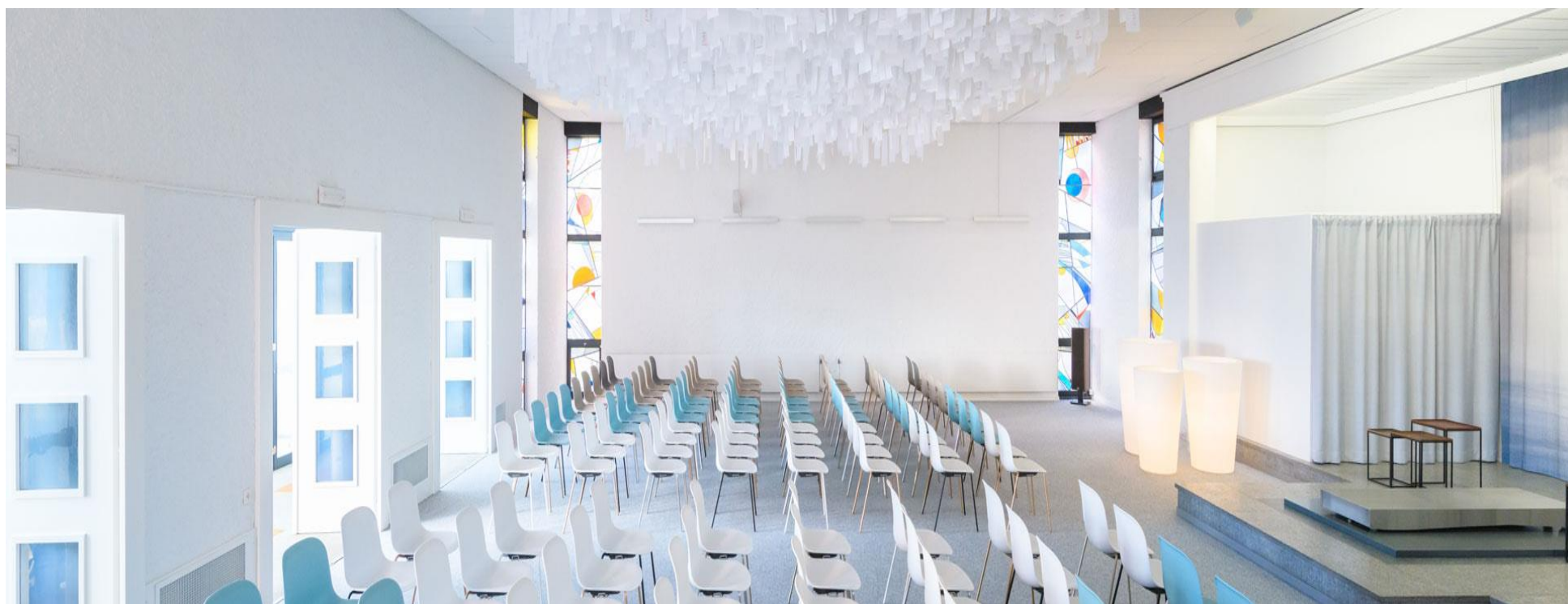
Nous demandons subsidiairement :

- la preuve que l'architecte / ingénieur mandataire peut déposer des plans dans le canton de Neuchâtel,
- les fiches complémentaires de type 4a pour les immeubles et place cités au point 2.1.3 afin d'y évaluer l'intensité des champs électriques,
- la vérification par un organe indépendant des calculs des fiches 4 a réalisées et complémentaires demandées au point 2.1.3,
- le préavis de la Commission d'urbanisme,
- la végétalisation de la toiture des immeubles 55 à 61, conformément l'art.85 RAC,
- des mesures du RNI sur le terrain dès l'installation réalisée,
- de privilégier les réseaux filaires particulièrement en ville.

Le cimetière de Beauregard – New-Look

Toutes les informations sur le site suivant : <https://www.neuchatelville.ch/fr/vivre-a-neuchatel/habitants/cimetiere/#panel-2561-0>

La responsable du cimetière de Beauregard, Mme Montserrat, a organisé pour les habitants des alentours une visite très intéressante et instructive des lieux et des nouvelles transformations. Même si les travaux ne sont pas encore entièrement terminés. Cette visite a permis de découvrir tout le circuit que font les cercueils de la salle de repos, aux salles d'incinération pour certains, du four crématoire, des très design et très beaux bâtiments administratifs et enfin de la Chapelle (photo ci-dessous de l'intérieur, avec les mots suspendus au plafond). Des visites sont organisés régulièrement. Le calendrier 2020 des visites est terminé mais d'autres peuvent être organisées sur demandes via courriel ou téléphone cimetiere.beauregard@ne.ch ou 032 717 72 48.



(@ photo sur le site internet de la Ville de NE)



Le Centre de Tri des Charmettes a changé de place !

Pour lutter contre les déchets sauvages autour du centre de tri sur le grand parking des Charmettes, sa localisation a enfin été changée. Le fait qu'il soit moins caché semble, pour l'instant porter ses fruits. Nous avons remercié, la Ville et le Service de sécurité pour cette décision. Ci-dessous notre message à ce sujet. A suivre.

---Message d'origine---

De : claudiarizzo@bluewin.ch, Date : 27/09/2020 - 22:14 (E)

À : Elodie.Chagas@ne.ch

Cc : (le Comité de l'AQCG)

Objet : Re: Point de collecte des Charmettes

Bonjour Madame Chagas,

Merci pour votre message que j'ai pu ainsi transmettre au Comité.

Tout d'abord nous remercions qui de droit pour cette recherche de solution à un problème récurrent à bien des endroits malheureusement. Quant au lieu choisi, nous attendons les résultats de la phase test sachant que les dépôts sauvages échappent aux contrôles puisque nous observons qu'ils ont lieu de nuit et surtout en fin de semaine. De plus l'endroit n'est que très peu visible, observable par le voisinage. Mais restons optimistes.

Pouvons-nous suggérer de n'autoriser des ouvertures des containers que du côté route et non des deux côtés ? Sinon le problème se répètera à notre avis.

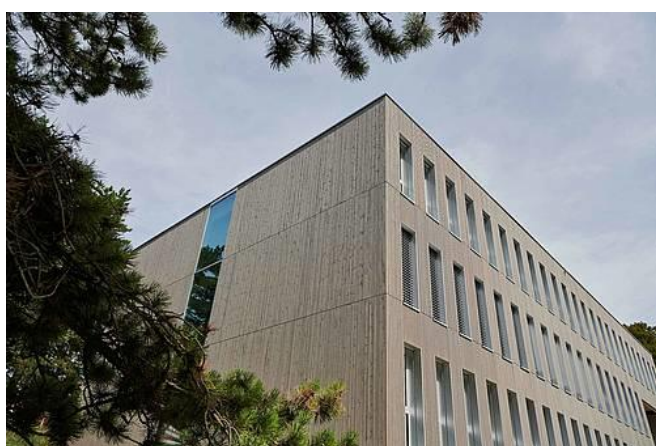
Encore merci et aux nouvelles donc.

Avec nos meilleurs messages.

Pour le Comité de l'AQCG

Claudia Rizzo

Collège provisoire de Beauregard... toujours pas terminé !



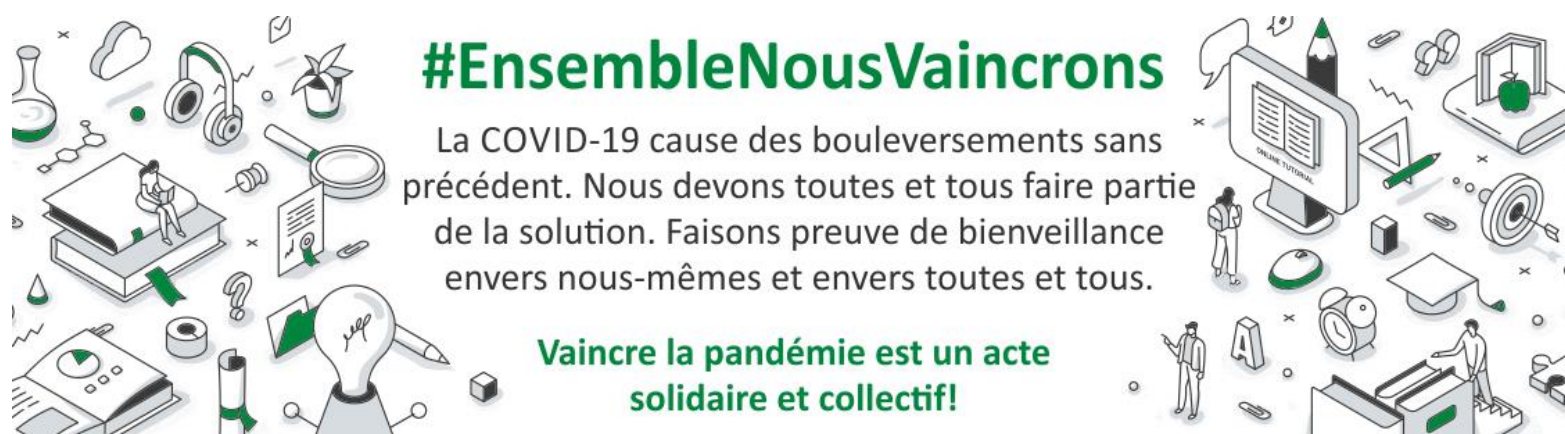
Le collège provisoire de Beauregard toujours en travaux – quasi 4 mois après l'ouverture prévue pour la rentrée scolaire d'août 2020 qui aurait été suspendue pour cause de pandémie.

Rien n'a encore été fait non plus au niveau de la sortie nord ni des sécurités routières et piétonnes à partir du rondpoint de Beauregard à ce nouveau collège malgré les promesses....

Mais, avouons – le, le bâtisse est belle esthétiquement.

Un concours pour une œuvre d'art a été lancé. L'intitulé ne mentionnait pas que le collège était provisoire... et donc une œuvre d'art, des dizaines de milliers de francs... pour quel avenir pour cette œuvre ?

Bon courage à toutes et à tous en ces temps difficiles pour tous... Prenez bien soin de vous et de vos proches !



Evènements à venir :

Pour l'instant plus aucuns évènements ne peuvent être planifiés à court terme au vu des restrictions sanitaires imposées par le Canton de Neuchâtel sur les rassemblements. Ainsi l'assemblée générale qui est organisée généralement au mois de janvier n'est pas encore prévue à ce jour.

Note de l'Edition !

Si vous avez des propositions de textes ou des demandes d'articles sur tel ou tel sujet, n'hésitez pas à nous contacter.

Des versions imprimées de la Gazette et/ou des versions électroniques peuvent être remises sur demande. N'hésitez pas. Les gazettes sont également sur notre site internet.